BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 7. — JUILLET 1852.)

AVIS.

Les trois volumes représentant la souscription de l'année 1852 nt à la disposition de MM. les sociétaires qui ont acquitté leur tisation pour cette même année. Ceux-ci sont invités à les récla- er promptement chez M. Renouard, libraire de la Société, en résentant le bon qui leur a été adressé par M. le trésorier. *Les embres qui laissent écouler un délai de six mois à partir de la ublication d'un volume sans le retirer, risquent de laisser épuiser dition; et, dans ce cas, la Société ne pourrait pas leur en garan- la délivrance.*

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 JUILLET 1852,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE ROISSY, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président présente au conseil les deux volumes des *Mémoires de Daniel de Cosnac*, dont l'impression est terminée.

M. le trésorier est autorisé à faire immédiatement l'envoi des ns de ces deux volumes, et du quatrième d'*Orderic Vital*, qui mplète la souscription de l'année 1852.

Correspondance.

M. le duc de Luynes exprime sa gratitude d'avoir été élu membre du Conseil de la Société de l'Histoire de France, dont les travaux l'intéressent vivement. Il s'efforcera d'assister aux séances, autant que le lui permettront ses absences fréquentes de Paris.

— M. Max de l'Estoille, président de la Société d'Émulation de l'Allier, fait hommage du 1er volume du *Recueil des Bulletins* de cette Société, depuis sa fondation jusqu'en 1850. Il exprime le vœu que la Société de l'Histoire de France veuille bien accorder en échange une partie de ses publications à la Société de Moulins. Cette demande est renvoyée au Comité des fonds.

— M. V. Derode, président de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, etc, désirerait s'assurer de l'existence, dans quelque dépôt public de Paris, d'un document relatif au siége et à la prise d'Armentières par les Espagnols, en 1647. Bellièvre, gouverneur de la ville, a écrit l'histoire de ce siége, et sa relation fut adressée au Ministre de la guerre. Elle doit exister encore dans le riche dépôt d'archives de ce ministère. M. Ravenel, veut bien prendre cette information auprès du directeur qu'il connaît.

— M. le vicomte de Juillac, archiviste adjoint de la Société archéologique du midi de la France, transmet une liste des publications de la Société de l'Histoire de France que cette Compagnie savante a déjà reçues. Il en demande, en son nom, le complément.

Il annonce aussi que la collection entière des Mémoires de la Société archéologique du midi, qui se compose aujourd'hui de six volumes in-4°, a été successivement adressée à la Société. Celle-ci n'en ayant presque rien reçu, il en sera préalablement donné avis à la Société de Toulouse, dont la demande est renvoyée à l'examen du Comité des fonds.

— M. Ch. Crapelet informe le Conseil d'un changement survenu dans l'établissement d'imprimerie à la direction duquel il a concouru jusqu'au commencement de cette année. Il a cédé sa part de propriété à M. Lahure, son ancien associé et son beau-frère; et il espère que la Société voudra bien lui continuer sa confiance.

M. Crapelet remercie MM. les membres du Conseil de la bienveillance qu'ils lui ont toujours témoignée.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Mémoires de Daniel de Cosnac, t. II. Les feuilles 30 à 34 sont rigées en première. Il ne reste plus à les revoir qu'en deuxième euve. MM. J. de Cosnac et Lenormant seront invités à vouloir n hâter le plus possible la fin de cette publication.

e Secrétaire rappelle au Conseil qu'aussitôt cet ouvrage terminé, 'y aura plus d'autres volumes sous presse, et qu'il est urgent de rvoir aux impressions de l'exercice de 1853.

e *Choix des Mazarinades* doit être bientôt prêt, et l'impression rrait en être commencée presque immédiatement. M. Ravenel invité à vouloir bien s'entendre à cet effet avec M. Moreau.

I. A. Le Prevost dit que la copie du dernier livre du texte *rderic Vital*, devant former dix feuilles, est aux trois quarts parée, et qu'elle pourrait être mise sous presse avant trois mois. rédaction des tables est aussi fort avancée. Il reste à composer la ce biographique. En conséquence, le Conseil autorise l'impres- de ce cinquième et dernier volume d'*Orderic Vital*, aussitôt M. Le Prevost se croira suffisamment en mesure d'en déposer la e. Il pourra même faire commencer l'impression du texte dès l le jugera convenable.

. de La Villegille n'espère pas pouvoir remettre, avant le s de novembre, la copie du dernier volume du *Journal de bier*.

sera écrit à M. Marchegay, pour lui rappeler que son re- l de *Documents historiques originaux sur l'Anjou*, autorisé uis plusieurs années, peut prendre bientôt son tour d'impres- , et pour l'inviter à faire connaître l'époque à laquelle il espère voir livrer le manuscrit.

e comité de publication est aussi invité à faire prochainement rapport définitif sur le *Journal* inédit du *règne de François Ier*, t le projet proposé par M. Lalanne a déjà été accueilli très- rablement et pourrait être poursuivi avec une grande activité.

. Monmerqué rappelle au Conseil qu'il tient aussi à sa disposi- les *Mémoires de Beauvais-Nangis*, et qu'il reste peu à faire pour voir les mettre sous presse.

e même membre fait part au Conseil de l'existence des Mé- res manuscrits inédits du président Hénault. Ces Mémoires

sont conservés au château de Carrouges (département de l'Orne), par un descendant de l'auteur. M. Monmerqué est invité à vouloir bien se mettre en relation avec le propriétaire, prendre communication des manuscrits et s'assurer de la possibilité et de l'intérêt de leur publication.

Élections.

Sont élus, pour l'exercice 1852-1853 :

Président..... M. de Barante.

Vice-présidents..... MM. Lascoux. de Roissy.

Secrétaire..... M. J. Desnoyers, continue encore ses fonctions pendant un an.

Secretaire-adjoint..... M. Teulet.

Trésorier..... M. Duchesne aîné.

Archiviste..... M. Duchesne aîné.

Comité de publication..... MM. Guérard, *président*, Lenormant, de Wailly, Ravenel.

Comité des fonds..... MM. Taillandier, *président*, de la Villegille, Bellaguet, J. de Chabrillan.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

Une rectification aux Mémoires de Saint-Simon.

Quelque amour qu'il eût de la vérité, le duc de Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, s'est trompé quelquefois. Il y a longtemps déjà qu'on a contesté l'authenticité de l'anecdote si dramatique de Balthazar de Fargues, rapportée par lui dans son CLI[e] chapitre, (t. VIII, p. 198 de l'édit. Delloye, 1840-1842). Voici un autre fait à rectifier.

« Saint-Simon raconte, (*Mémoires*, chapitre XXV), qu'en 1694 le maréchal de Noailles, qui commandait l'armée de Catalogne, résolut après plusieurs succès de former le siége de la ville de Barce-

ne. Cette entreprise, but principal de la campagne, était rt désirée par Louis XIV qui, le 3 octobre, avait fait par- r de Toulon une flotte chargée de troupes pour aider M. de oailles dans ses opérations. Le maréchal, afin de décider ut à fait le roi, dépêcha à Versailles un de ses officiers, nommé enlis, qui devait expliquer de vive voix au prince toutes les rai- ns à l'appui de ce projet, et combattre l'opposition que devait y re Barbezieux, secrétaire d'État au département de la guerre, et nemi de Noailles. Suivant Saint-Simon, Barbezieux, averti par s espions du départ de Genlis, le fit attendre aux portes de Paris se le fit amener secrètement à Versailles avant qu'il eût pu voir rsonne. Là, il le circonvint tellement qu'il le fit consentir à dé- arer au roi précisément tout le contraire des commissions ver- les dont il avait été chargé par le maréchal. « En sorte, dit l'historien, que tout ce que dit Genlis n'eut point de contradic- teur, et passa en entier pour être de M. de Noailles et pour son propre fait. On peut croire que Barbezieux ne perdit pas de temps à expédier les ordres nécessaires pour dissiper prompte- ment tous les préparatifs et pour procurer à la flotte ceux de regagner Toulon. On peut juger aussi quel coup de foudre ce fut pour M. de Noailles, mais l'artifice avait si bien pris qu'il ne pût jamais s'en laver auprès du roi. On en verra les suites qui servirent de base à la grandeur de M. de Vendôme. »

L'exactitude de Saint-Simon, ordinairement bien informé, est i complétement en défaut. Noailles était bien loin de vouloir faire siége de Barcelonne ; c'était le roi seul qui le désirait, et c'était effet pour démontrer au roi l'impossibilité d'accomplir ses or- es à ce sujet, que Genlis avait été envoyé par le maréchal à Ver- illes. L'odieuse trahison de Genlis n'est heureusement qu'une ble. C'est ce que nous semblent prouver de la manière la plus ridente deux lettres conservées à la bibliothèque du Louvre dans correspondance du maréchal de Noailles. (F. 325, t. VI.) La remière est une lettre entièrement autographe de Catinat à oailles ; la deuxième est la minute de la réponse de celui-ci, inute écrite sur la dernière page de la lettre à laquelle il ré- ondait. Voici d'abord la lettre de ce Catinat [1].

« Au camp de Diblon, le 22 octobre 1694.

« J'ay receu, monsieur, la lettre du neuf, que vous m'avez fait nonneur de m'escrire, par laquelle vous me mandez que vous este

[1] Page 89 du volume.

en mesme situation où je me suis trouvé l'année pass[illegible] la campagne. J'ai présentes les angoisses où j'estois, ce qui me rend bien sensible à celles où vous pouvez estre, m'intéressant aussi véritablement que je fais à ce qui vous touche. Je ne croy pas qu'il y ait rien de pareil pour attaquer l'esprit, que de recevoir des ordres dont l'exécution est combattue par des choses qui ne dépendent point de nos soings, de nostre aplication et de nostre volonté. Je crains de recevoir advis qu'il a fait des vents qui ont obligé nostre flotte de relascher aux isles d'Hières. Je faisois des vœux pour une prompte navigation, mais vostre lettre me laisse désirer présentement du retardement aux moiens qui peuvent engager à une entreprise telle que celle qui vous est ordonnée. Cela peut concourir, avec touttes les bonnes raisons dont M. de Genlis est muni pour faire changer au roy la résolution qu'il a prise. Le péril évident et sans réplique où l'ordre qu'il m'avoit donné mettoit son service me fait désirer avec passion que Sa Majesté soit flexible aux raisons qui s'opposent à l'exécution de celuy que vous avez receu. Il n'y a que les gens sur les lieux qui connoissent le fund des dificultés; ce qui en est éloigné se touche si fort de l'effet d'une entreprise qu'il reste peu de place dans leur imagination, pour qu'elle soit fort touchée des possibilités ou impossibilités d'exécuter. Je suis, je vous asseure, monsieur, dans une vive impatience d'apprendre des nouvelles de l'effet de la mission de M. de Genlis, tant par rapport à vous qu'au bien du service. »

Cette lettre est terminée par le post-scriptum suivant :

« Depuis ma lettre escrite, monsieur, j'ay esté adverti par M. le comte de Grignan, et M. le duc de Vendosme par M. le marquis de Barbezieux, que nostre flote avoit ordre de redébarquer en Provence les dix bataillons qui y avoient esté embarqués. La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire m'a fait apprendre ce changement avec un sensible plaisir. »

Voici maintenant un extrait de la réponse du maréchal de Noailles [1] :

« J'ay receu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 22 du mois dernier. Je suis, je vous assure, très-sensible aux marques que vous me donnez de votre amitié et à la part que vous prenez à ce qui me regarde, et je vous en rends mille grâces. Personne ne peut mieux comprendre que vous le désagrément de la situation où j'estois il y a quinze jours, puisque vous avez passé par là. On a bien veu depuis que mes avis estoient

[1] Page 92 verso.

ritables et que mes raisons, pour n'entreprendre pas présente-ent le siége de Barcelonne n'estoient que trop bonnes puisque ous manquions de touttes choses comme je vous l'ay marqué par na) dernière lettre, etc. »

Il faut noter religieusement les inexactitudes, probablement peu mbreuses, échappées à Saint-Simon, afin de ne rien négliger de qui peut servir à l'étude de son livre, et de fournir d'utiles maté-aux à ceux qui entreprendront un jour, espérons-le, d'en donner e édition annotée, complète et digne enfin de cet inestimable vrage.

Conversions de Calvinistes sous Louis XIV.

La révocation de l'édit de Nantes fut signée par Louis XIV au bis d'octobre 1685; mais plusieurs années auparavant les perséc-tions de tout genre avaient déjà commencé contre les protes-nts. Les promesses, l'argent, les menaces, puis enfin les violences s plus odieuses, tout fut mis en œuvre pour amener des conver-ons dont la liste était envoyée au roi. « Ce dernier, dit Saint-Simon nap. cccxiii), recevait de tous les côtés des nouvelles et des détails ces persécutions et de toutes ces conversions. C'était par milliers 'on comptait ceux qui avaient abjuré et communié : deux mille ns un lieu, six mille dans un autre, tous à la fois et dans un ins-nt.... Le monarque ne doutait pas de la sincérité de cette foule de nversions ; les convertisseurs avaient grand soin de l'en per-nder et de le béatifier par avance.... Presque tous les évêques se êtèrent à cette pratique subite et impie. Beaucoup y forcèrent ; plupart animèrent les bourreaux, forcèrent les conversions..., ndis que les bons et vrais catholiques, et les saints évêques, gé-ssaient de tout leur cœur de voir les orthodoxes imiter, contre erreurs et les hérétiques, ce que les tyrans hérétiques et païens aient fait contre la vérité, contre les confesseurs et contre les artyrs. Ils ne se pouvaient surtout consoler de cette immensité parjures et de sacriléges. »

On ne connaît que trop la véracité de ce récit de Saint-Simon.; ais on lira cependant avec intérêt les pièces suivantes, écrites par vers évêques au duc de Noailles, à qui le roi avait, en 1682, confié le commandement en chef du Languedoc, lorsqu'il voulut truire le calvinisme si enraciné dans cette province [1]. »

Nous les tirons des tomes IV et V du recueil des papiers de la mille de Noailles, conservé à la Bibliothèque du Louvre.

[1] Mémoires de Noailles, année 1682.

Lettre du cardinal de Bonsy [1].

« De Montpellier, le 23 janvier 1683.

« ..... Dans le séjour que j'ay fait icy, j'ay suivy les projets qui vous sont connus pour des conversions. J'ay découvert que Bordieu le fils, ministre, a icy des liaisons et des attachements qui faciliteront sa conversion, si on peut luy faire apréhender ou un exil fort éloigné d'icy, ou un ordre pour sortir hors du royaume. Si vous jugez à propos de m'envoyer une lettre de cachet pour cela, on me fait espérer qu'en la luy faisant voir, on le disposera à escouter des propositions, et qu'ensuitte, moyennant une charge de conseiller à ce présidial, dont le roy le gratifiieroit, y en ayant aux parties casuelles, il ne seroit pas impossible de le gagner. Il a du mérite, et ce seroit une bonne acquisition. »

Lettre du même.

« De Montpellier, le 26 janvier 1683.

« Je n'ay pas perdu mon temps ici pour le fils de M. d'Arennes le cadet. C'est celui qui est dans le régiment du roy, des dragons. J'ose vous dire qu'il est tout à fait instruit, éclairé et résolu d'embrasser nostre religion ; mais le père, qui veut engager son aîné à faire le même pas, désire un peu de patience. Son ambition seroit d'entrer dans la maison du roy avec un bâton d'exempt. Il est bien fait, et M. de Boufflers vous pourra informer de ses qualités. Je lui ai fait espérer de votre part l'agrément nécessaire pour entrer dans cette charge. Si le roy lui veut faire quelque gratification pour cela, elle sera bien employée, et il seroit superflu de suggérer à votre prudence de ne pas dire le secret à M. de Boufflers. Voyez si vous jugez à propos qu'il aille à la cour se faire connoître, où il pourroit faire son abjuration ; car ceux de cette religion prétendent que quand ils ont fait ce pas, on les néglige un peu. Pour ce qui est de l'aîné, la grande difficulté sera de le détacher d'une amourette qu'il a à Nismes, en veue de mariage avec une huguenotte. Nous espérons pourtant de l'ébranler, par l'assurance qu'il obtiendra l'agrément pour un régiment de cavalerie, et par la déclaration du père, qui leur a dit que s'il étoit malade il se feroit catholique et

[1] Pierre, cardinal de Bonzy (ou, comme il signait, de Bonsy), archevêque de Narbonne, mort en 1703, à l'âge de soixante-treize ans. Voyez sur ce prélat, et le rôle qu'il joua en Languedoc, les Mémoires de Saint-Simon, chap. CXIX.

qu'il ne diffère à se déclarer que pour l'amour d'eux, à cause d'une rente qui a 200 mille livres à leur donner et qui les assiste annuellement d'une pension de 500 écus chacun, pour servir dans les troupes, ce qui mérite quelque réflexion pour leur procurer quelque avantage auprès de sa majesté. J'ai vu une lettre d'Angleterre, par laquelle on offre au cadet une lieutenance colonelle et de bons appointements. C'est une famille noble, riche, et qu'il est bon d'acquérir.

« A l'égard du ministre que vous savez, il est résolu de se déclarer avec son fils, qui est ministre aussi; mais il croit toujours qu'il vaudroit mieux se servir de lui pour en gagner d'autres avant qu'il se déclarât. Je n'ai pas pu encore le faire expliquer sur les conditions. »

Lettre du même.

« De Capestan, le 26 mars 1683.

« J'ay reçu dans cette petite ville de mon diocèse, où je fais ma visite, votre lettre du 15. Je voulus m'assurer de la conversion de M. Mestre par son abjuration qu'il fit dans mon cabinet aussitôt après que je vous eus écris, et il se confia à moi pour ses intérêts. Le roi a fait une grande charité, et j'ai vérifié depuis, par son baptistaire, qu'il a quatre-vingt deux ans. »

Lettre du même.

« Du 7 janvier 1685.

« M. de Mazercourt, gentilhomme de Languedoc, nouveau converti, et qui vous fut présenté au mois de septembre dernier, a été oublié. Il se trouve abandonné de ses parents et a un très-grand besoin de votre protection pour obtenir quelque pension du roy. Si au motif de la religion et à votre humeur bienfaisante vous voulez joindre la part que vous m'avez donnée dans votre amitié, vous m'obligerez très-sensiblement, monsieur, d'y faire quelque considération et d'être persuadé qu'on ne peut être avec plus de passion et d'empressement, etc.... »

Lettre de Chambonas[1], *évêque de Lodève, à Noailles.*

« A Lodève, 29 juillet 1684.

« ..... Je conviens avec vous que la condamnation des ministres,

[1] Charles-Antoine de la Garde de Chambonas, occupa le siége de Lodève de 1671 à 1690, puis celui de Viviers, de 1690 à 1714, époque de sa mort. Voyez Saint-Simon, chap. CCCXL.

leur interdiction et la démolition des temples, est le plus seur moyen d'humilier leur religion et de la finir en France. Il n'y a qu'à laisser faire au roy, qui est conduit par l'esprit de Dieu, et avec un peu de temps nous aurons la consolation de ne voir qu'un autel dans l'Estat. Cependant il ne faut pas négliger de punir les fautes de ceux qui sont des consistoires. J'en ay eu encore deux familles complettes depuis peu de jours, sur un procez au sujet d'un enfant rebatisé au temple; la sage-femme catholique l'ayant batisé dans sa naissance, le croyant prêt à mourir. Je n'ay pu prouver ancore que le ministre eut su ce premier batesme.....

« C'est un malheur que vous ne puissiés rien faire pour ce pauvre Raymond, qui est un si bon sujet et veut se convertir. Je conçois que vous ne vous meslés point de disposer des employs de la compagnie de M. le duc du Mayne, mais peut-estre ne seroit-il pas impossible que vous fournissiez à quelqu'un le moyen de se mesler utilement de l'y placer. Il pourroit donner pour cela une bonne partie de l'argent. Et si ce moyen n'est pas praticable, n'y auroit-il rien où l'employer? Il implore votre charité, et je suis, monsieur, avec respect, tout à vous. »

Lettre de Charles de Pradel, évêque de Montpellier.

« De Montpellier, ce 22 mai 1685.

« Vous eustes la bonté, Monsieur, de vous employer auprès du roy pour faire obtenir une pension de six cents livres à M^lle^ de Nancrest (??) qui se fit catholique cet hiver passé. Maintenant, Monsieur, son aisnée est en estat, à l'exemple de sa sœur, de faire son abjuration; mais comme elle souhaiteroit une pareille pension de Sa Majesté, j'ay creu que vous aprouveriés que je m'adressasse à vous une seconde fois pour obtenir cette grâce. J'espère avec le temps que M. son frère prendra le mesme parti. Ce sera une consolation bien grande pour vous, Monsieur, d'avoir contribué si efficacement à la conversion d'une famille considérable dans cette province, comme vous verrés par le mémoire que je me done l'honeur de vous envoyer. Permettés de me servir de cette occasion pour vous assurer toujours qu'on ne peut pas estre avec plus de passion et de respect, Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur. »

Lettre de Pierre de La Broue (ou de La Brue), évêque de Mirepoix.

« A Mazerettes, le 22 août 1685.

« Le zèle que je sais que vous avez pour la religion, Monsieur, me fait prendre la liberté de vous proposer un moyen de convertir M. le vicomte de Loran (?) qui est, comme vous savez, de la maison de Mirepoix, et le seul seigneur huguenot de tout ces pays-ci. Je croy que si le roy luy faisoit l'honneur de luy escrire une lettre meslée d'honnestetés et de menaces et que M. l'intendant et moy nous ménageassions l'effet de cette lettre, car je n'ozerois pas vous supplier de vous en mesler, nous le pourrions convertir. Cependant ce seroit là un des plus grands coups que nous puissions frapper, car il est certain que son nom seul retient, outre tous ses vassaux qui sont en assez grand nombre, la plupart des huguenots de mon diocèse et de tout le pays de Foix. M. le marquis de Toiras est de ses parents et de ses amis, ce que je prends la liberté de vous dire, Monsieur, parce qu'il ne seroit pas hors de propos qu'il luy escrivit de son costé pour augmenter sa peur, et surtout à l'égard de M. son fils aisné qui a servi auprès de M. le marquis de Toiras et dont ce père est idolâtre. Je ne vous parle plus de la prière que je vous avois faite en faveur de mon frère, de peur de vous importuner, mais j'espère que vous aurez eu la bonté de vous en souvenir. Je me réjouis par avance de tout le bien que vous venez faire au milieu de nous et m'offre à vous pour un de vos missionnaires, quoyque je reconnoisse que ceux qui frappent fassent bien plus d'effet que ceux qui parlent. Je suis avec le respect que je dois, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. »

Lettres de la duchesse de Châteauroux à Adrien-Maurice, duc de Noailles.

Après la bataille de Dettingen perdue le 27 juin 1743, Louis XV, pour relever le moral des chefs et des soldats abattus par une suite continue de revers, forma le dessein d'aller se mettre à la tête de ses troupes. Il y avait plus d'un demi-siècle qu'un roi de France n'avait paru à l'armée. Confidence de cette grave résolution, qui ne fut mise à exécution que l'année suivante, fut faite d'abord au duc de Noailles, puis à la duchesse de Châteauroux. C'est à ce sujet que cette favorite écrivit au duc les deux premières des lettres que nous publions. Elle lui adressa les quatre autres lorsqu'en 1744 le roi fut parti pour l'armée, et avant qu'elle eût été le rejoindre.

Les originaux de ces pièces font partie d'un précieux recueil de lettres coté à la Bibliothèque nationale sous le n° 1134 du supplément français [1].

Nous avons soigneusement conservé l'orthographe :

« A Choisy, ce 3 septembre 1743.

« Je scay bien, monsieur le maréchal, que vous avez autres choses à faire qu'à lire mes lettres, mais pourtant je me flate que vous vouderé bien me sacrifier un petit moment tant pour la lire que pour y repondre ; ce sera une marque d'amitié à laquelle je seré très sensible. Le roy a eut la bonté de me confier la proposition que vous luy faite d'aller à l'armée dès ce moment ; mais n'ayez pas peur, quoique femme je sçay garder un secret. Je suis fort de votre avis et crois que cela sera très glorieux pour luy et qu'il n'y a que luy capable de remettre les troupes comme il seroit à désirer qu'elles fussent ainsi que les testes qui me paroissent en fort mauvais état par l'effroy qui gagne presque tout le monde. Il est vray que nous sommes dans un moment bien critique. Le roy le sent mieux qu'un autre ; et pour l'envie d'aller, je vous réponds qu'elle ne luy manque pas ; mais moy ce que je désirerois c'est que cela fut généralement approuvé et qu'au moins il recueillit le fruit qu'une telle démarche mériteroit. Pour un début ne faudroit-il pas faire quelque chose, et d'aller là pour rester sur la défencive cela ne seroit-il pas honteux, et si d'un autre côté le hazard faisoit qu'il y eut quelque chose avec le prince Charle, on ne manqueroit peutestre pas de dire qu'il a choisy le coté où il y avoit le moins d'aparence d'une affaire. Je vous fais peutestre là des raisonnemens qui n'ont pas le sang commun, mais au moins j'espère que vous me diré tout franchement que je ne scay ce que je dit. N'imaginés pas que c'est que je n'ay pas envie qu'il aille, car au contraire premierement ce seroit ne luy pas plaire et en second lieu tout ce qui pourra contribuer à sa gloire et l'élever audessus des autres rois, sera toujours fort de mon goût. Je croit, monsieur le maréchal, que pendant que j'y suis, je ne scaurois mieux faire que de prendre conseil de vous généralement sur tout. J'admet que le roy part pour l'armée, il n'i a pas un moment à perdre et il faudroit que cela fut très promt. Qu'est-ce que je deviendéré ? Est-ce qu'il seroit impossible que ma sœur et moy le suivissions, et au

[1] Madame Gacon-Dufour a publié, en 1806 (2 vol. in-8°), une *Correspondance inédite de madame de Châteauroux*. Dans ce recueil, plus ou moins authentique, on ne trouve aucune lettre adressée au duc de Noailles.

moins si nous ne pouvons pas aller à l'armée avec luy nou mettre à portée de sçavoir de ces nouvelles tous les jours. Ayez la bonté de me dire vos idées et de me conseiller; car je n'ay point d'envie de rien faire de singulier et rien qui puisse retomber sur luy et luy faire donner des ridicules. Vous voyez que je vous parle comme à mon amy et comme à quelqun sur qui je compte; n'est-ce pas avoir un peu trop de présomption? Mais ces fondé, monsieur le maréchal, sur les sentimens d'amitié et d'estime singuliere que vous a voué pour sa vie votre *Ritournelle*.

« Je crois qu'il est bon de vous dire que j'ay demandé au roy permission de vous escrire sur ces matiêres lâ et que c'est avec son approbation. »

« A Fontainebleau, 16 septembre 1743.

« Je ne puis pas laisser partir le courrier, monsieur le maréchal, sans vous remercier de votre lettre, je la trouve telle qu'elle est, c'est-à-dire on ne peut pas mieux et on ne peut pas plus sensé de tous les points, même jusqu'au dernier, Mais, monsieur le maréchal, j'ay des coliques qui ont grand besoin que l'on leur aporte remède et je croit que les eaux de Plombières seroit merveilleuse et qu'il n'i a que cela pour me guérir, si ce n'est pas cette année au moins l'année prochaine. Je ne peut pas aller plus loin. Adieu, monsieur le maréchal; santé, bonheur et prospérité je vous souhaite, et en vérité de bien bon cœur.

« Si le duc d'Ayen est encore en vie, je vous prie, d'avoir la bonté de lui dire cent mille choses de ma part. »

« A Versailles, ce 4 mai 1744.

« Que vous estes heureux, monsieur le maréchal; vous estes avec le roy; que votre Ritournelle est malheureuse, elle est éloignée du roy. Vous allez voir le roy toute la journée, moy je ne le veré peut-estre que dans cinq mois, c'est bien affreux, mais vous ne me plainderé pas, car vous avez bien autre chose à penser, aussi je ne m'y attends pas; je connoit votre attachement pour le roy ainsi je ne suis pas en peine du soin que vous prenderé de sa personne, l'on peut s'en raporter à vous; adieu, monsieur le maréchal, vous devé savoir à quoy vous en tenir sur l'amitiez que je vous ai voué depuis très longtems. »

« A Plaisance, ce 16 mai 1744.

« Je vous rend mille grâces, monsieur le maréchal, du bulletin

que vous m'avez envoyé. Je suis, je vous assure, bien touché de toutes vos attentions ; cela me fait juger de la bonté de votre cœur, car les malheureux vous font pitiés et vous faites ce qui est en vous pour leur adoucir leurs peines. Je vous répond que cela vous sera méritoire. Recevez en attendant, monsieur le maréchal, les assurances de la plus sincère reconnoissance et de la plus tendre amitié.

« Mailly, duchesse de Chateauroux. »

« A Plaisance, ce 3 juin 1744.

« Je ne sçauroit trop vous remercier, monsieur le maréchal, de toutes vos attentions et des marques d'amitiés que vous me donnez. Tout ce que vous me mandé du roy m'enchante et ne me surprend pas. J'étois bien sure que dès qu'il seroit connue il seroit adorée. Ce sont deux choses inséparables. Je vous suplie destre persuadé, monsieur, de la véritable amitiés que votre Ritournelle vous a vouée pour sa vie.

« La duchesse de Chateauroux. »

« A Plaisance, ce 5 juin.

« Je vous fais mon compliment, monsieur le maréchal, voilà un début fort agréable car le siége n'a pas été long, et l'on dit qu'il en a couté fort peu d'hommes, et c'est fort jolie comme cela. Le roy mérite d'estre heureux et estant aussi bien secondé, les gens qui luy sont attachés peuvent estre tranquilles ; et surement la campagne sera brillante. Personne, comme vous pouvez bien croire, ne le désire autant que moy ni que vous. Soyez persuadé de la véritable amitié, Monsieur, que je vous ay voué.

« La duchesse de Chateauroux. »

« Je reçois votre lettre, monsieur, par le courier, je vous en suis très obligée, tout ce que vous me mandé m'enchante. »

III.

BIBLIOGRAPHIE.

377. — *Abou-Jousouf (Notice sur) Hasdaï Ibn-Schaprout, médecin juif du X^e^ siècle, ministre des Khalifes Omeyyades d'Espagne, Abd-Al Rhaman III et All Hakem II, et promoteur de la*

ittérature juive en Europe ; par Philoxène Luzzato, de Trieste. n-8° de 4 feuilles 3/4. Paris, imprimerie de Dondey-Dupré.

378. — *Almanach du Clergé de France*, pour l'an de grâce 1852, ublié d'après les documents de la cour de Rome, des secrétariats es évêchés et du ministère des cultes, suivi d'un recueil des lois, rdonnances et décisions concernant le culte catholique; 3e série, e année. In-12 de 31 feuilles. Paris, Gaume. Prix, 6 fr.

379. — *Algérie* (*l'*); par M. Dureau de La Malle, membre de Institut. Histoire des guerres des Romains, des Byzantins et des Vandales, accompagnée d'examens sur les moyens employés ancienement pour la conquête et la soumission d'une partie de l'Afrique eptentrionale. In-18 de 11 feuilles. Paris, F. Didot.

380. — *Bourbon* (*monseigneur le duc de*), notice historique sur a vie et la mort de S. A. R.; par M. le comte A. R. de Villemur, ncien officier de cavalerie, chevalier pensionné de l'ordre de Charles III, chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, etc.; documents inédits. In-8° de 22 feuilles. Paris, Devarenne. (5 fr.)

381. — *Cénomans anciens et modernes*, histoire du département le la Sarthe depuis les temps les plus reculés; par M. l'abbé A. Voiin. Tome Ier. Paris, Julien, Lanier, etc. Prix, 6 fr. 50 c.

382. — *Chasselay* (*Notice sur*), département du Rhône. Une euille in-8°. Imprimerie de Boitel, à Lyon.

383. — *Cherbourg* (*Mémoires de la Société nationale de*). In-8° e 428 pages. Imprimé à Cherbourg.

Ce volume contient une Notice sur Vauban ; — une Charte de Guillaume le Conquérant, avec annotations; — Procédure du xve siècle en faveur d'un apitaine de Cherbourg ;— Notices historiques sur l'Hôpital de la marine; sur es deux Ermitages de la montagne du Roule; sur le Comte du Bel.

384. — *Corneille et son temps ;* étude littéraire, par M. Guizot. n-8° de 31 feuilles. Paris, Didier. Prix, 5 fr.

385. — *Costumi* (*Collezione completa de' vari*) della corte romana e degli ordini religiosi d'ambo i sessi. Collection complète les différents costumes de la cour de Rome et des ordres religieux les deux sexes; dessinée d'après nature avec la plus parfaite exactitude par G. Perugini, Romain; avec un texte explicatif français t italien par M. l'abbé J. B. E. Pascal, membre du clergé de Paris. n-4° de 9 feuilles, plus 80 planches. Paris, chez G. Perugini, rue Racine, n° 2. Prix, 50 fr.

386. — *Enseignes* (*Recherches historiques sur les*) des maisons particulières, suivies de quelques inscriptions murales prises en divers lieux, ornées d'une planche et de vingt-sept sujets gravés sur bois; par E. de la Quérière. 8 feuilles 3/4. Imprimé à Rouen. Rouen, chez Lefrançois, etc.; Paris, chez Didron.

387. — *Essai sur l'organisation des arts en province;* par Ph. de Chennevières. In-16 de 122 pages 1/4. Paris, Dumoulin, Prix, 1 fr. 50 c.

388. — *Histoire de la littérature romaine;* par Alexis Pierron. In-12 de 28 feuilles. Paris, Hachette. Prix, 4 fr.

Extrait d'une histoire universelle en cinquante volumes, publiée sous la direction de M. V. Duruy.

389. — *Hommes* (*les*) *illustres de l'Orléanais;* biographie générale des trois départements du Loiret, d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher; publiée par MM. C. Brainne, J. Debarbouiller et Ch.-F. Lapierre. Tome Ier. 25 feuilles in-8°. L'ouvrage aura deux volumes. Orléans, Gatineau.

390. — *La littérature française contemporaine.* Dictionnaire bibliographique renfermant, par ordre alphabétique de noms d'auteurs, l'indication chronologique des ouvrages français et étrangers publiés en France, et celle des ouvrages français publiés à l'étranger; le tout accompagné de biographies et de notes historiques et littéraires; par M. Bourquelot, ancien élève de l'École des Chartes, et M. A. Maury, sous-bibliothécaire de l'Institut. Paris, Delaroque. In-8°.

Recueil important faisant suite à la *France littéraire* de Quérard et comprenant la nomenclature de toute la littérature française depuis l'année 1827 jusqu'à nos jours. Rédigé d'abord par M. Quérard, puis par M. Louandre, M. Maury et surtout par M. Bourquelot, cet ouvrage, malgré les inexactitudes de détail inséparables d'un travail aussi vaste, est remarquable par les notes et les appreciations littéraires que les auteurs ont jointes à tous les articles importants. Il comprend, jusqu'à présent, 4 volumes, et la 1re livraison du cinquième qui se termine au nom de Laya.

H. L. B.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.